

« *Écoute, Israël* » venons-nous d'entendre à l'instant dans l'évangile...
reprise de la Loi juive donnée par Dieu...

Écoute !

Et saint Benoît reprendra ce verbe pour sa règle : « *Écoute, ô mon fils, l'invitation du maître, et incline l'oreille de ton cœur* » (RB, Prologue, v. 1)

La disposition essentielle à laquelle Dieu nous invite, et spécialement en ce temps de Carême et de confinement est l'écoute.

1^{er} mot de la règle de Saint benoît, « *Écoute* » est suivi de la phrase « *et incline l'oreille de ton cœur* ».

Le cœur est le lieu de l'engagement et de tout combat.

C'est sur lui qu'il faut veiller, car c'est de lui que jaillissent les sources de la vie.

Ainsi, nous sommes invités à une attitude de réceptivité active afin d'accueillir en nous la Parole de Dieu, la semence de vie !

Attention, cette écoute n'est pas purement intellectuelle ! Nous sommes invités à « *incliner l'oreille de notre cœur* ».

Oui, l'écoute est un cœur à cœur qui aboutit à la conversion par la voie de la conversation.

Alors Saint Benoît indiquera que le don de Dieu est premier. "*Et d'abord, par une très instante prière, demande-lui qu'il accomplisse lui-même toute œuvre que tu entreprends*" (RB, Prologue, v. 4).

Saint Benoît applique ce conseil pour l'œuvre par excellence qu'est la prière et pour le service des frères.

En ce temps d'épreuve, invoquons Saint Benoit et le Bx Charles qui dans le désert, seul, a appris à écouter son Seigneur pour mystérieusement se mettre aux services de ses frères.

Amen. 20 mars 2020